

Pour l'arrêt immédiat de la répression syndicale chez Magellium-Artal

Communiqué de soutien &

Appel à rassemblement mercredi 30 avril

Nous, organisations syndicales, politiques, collectifs, associations et autres appuis, exprimons notre **soutien plein et entier à Nadia** (nom modifié), salariée de l'entreprise **Magellium Artal**, située à Ramonville-Saint-Agne, près de Toulouse, **syndiquée CGT**, aujourd'hui **menacée de licenciement** à l'issue d'un entretien préalable tenu le jeudi 24 avril.

Nadia est visée par une procédure de licenciement pour "**insuffisance professionnelle**", sous prétexte d'un **manque de productivité**.

Un dossier vide, sans fondement sérieux, qu'elle a pu démontrer point par point lors de l'entretien.

Mais ce que la direction vise réellement, c'est une salariée engagée, qui a osé **parler, résister, s'organiser**.

Nadia travaillait auparavant dans l'unité SIG, où **16 salarié·es avaient collectivement dénoncé** en 2024 des conditions de travail extrêmement dégradées : surcharge chronique de travail, altercations répétées avec le responsable d'unité, humiliations, encadrement défaillant, etc.

Bilan : une enquête bâclée par la direction et la moitié de cette unité qui a quitté l'entreprise. Plusieurs ont subi des représailles : un collègue a été **licencié en pleine enquête** pour des faits connus depuis plus d'un an ; **Achraf, syndiqué CGT**, a été menacé pour avoir simplement mis fin à une scène humiliante devant un client — seule **la mobilisation des salarié·es** a permis d'éviter la sanction.

Le comble : pour justifier la procédure contre Nadia, la direction a utilisé le témoignage qu'elle avait livré en tant que victime présumée dans cette même enquête.

Un signal glaçant : **parler, c'est risquer de se faire virer**.

Nadia n'est ni élue du personnel ni salariée protégée, mais elle assume publiquement son engagement syndical, notamment en distribuant des tracts à l'entrée de l'entreprise.

La direction ne pouvait ignorer son appartenance à la CGT. **C'est aussi cela qui est visé**.

En effet, ce licenciement intervient **un mois après un débrayage historique** des salarié·es de Magellium Artal, mobilisé·es pour des augmentations de salaire et la mise en place d'un congé menstruel, à six mois des élections professionnelles et dans le contexte du récent rachat du groupe par le fonds d'investissement **Eiréné de Weinberg Capital Partners**, spécialisé dans la défense et la sécurité.

Il vise donc à faire un exemple, à briser un syndicat combatif, et à dissuader toute dynamique collective.

Nous dénonçons fermement cette tentative de répression syndicale.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de la procédure contre Nadia, et la fin des pressions contre celles et ceux qui défendent la dignité au travail.

Faites circuler, signez, relayez !

**Rassemblement de soutien mercredi 30 avril à 12h45
devant Magellium-Artal - soyons nombreux !**